



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.238.937 Euros
Siège social : 73 rue Anatole France – 92300 Levallois-Perret
RCS Nanterre 402 968 655

DÉTAIL DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AUTORISÉ PAR L' ASSEMBLEE GENERALE DU 20 Juin 2014

En application des articles 241-1 à 241-8 du règlement général de l' AMF et du règlement européen n° 2273/2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004, de la loi du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l' économie, le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat d' actions autorisé par l' assemblée générale mixte de Devoteam SA du 20 Juin 2014 et lancé par le Directoire du 1^{er} Décembre 2014, ainsi que ses incidences estimées sur la situation de ses actionnaires.

SYNTHESE DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L' OPERATION

EMETTEUR : DEVOTEAM

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS :

- **Titres concernés** : actions Devoteam – NYSE Euronext à Paris – Compartiment B; code ISIN : FR0000073793
- **Pourcentage de rachat maximum de capital autorisé** : 10 % du capital à la date de réalisation des achats.
- **Nombre de titres et part du capital détenu directement par Devoteam** 645 531 titres, soit 7,9% du capital.
- **Prix maximum d' achat unitaire** : 30 euros hors frais d' acquisition
- **Montant maximal des fonds destinés au programme de rachat** : 10 000 000 euros
- **Durée du programme** : 18 mois à compter de l' assemblée générale qui a approuvé le programme, soit au plus tard jusqu' au 20 Décembre 2015.

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLASSES PAR ORDRE DE PRIORITE:

- les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre d' attributions gratuites d' actions, de la participation aux fruits de l' expansion de l' entreprise, du régime des options d' achat d' actions avec utilisation ou non d' un plan d' épargne d' entreprise ;
- conserver et utiliser ultérieurement des actions dans le cadre d' opérations de croissance externe ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ;
- assurer l' animation du cours par l' intermédiaire d' un prestataire de services d' investissements au travers d' un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l' AMAFI.

BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 11 avril 2012 a autorisé le Directoire de Devoteam à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions qui a fait l'objet d'un communiqué consultable sur les sites internet de la Société et de l'AMF.

Dans le cadre de ce programme, Devoteam a procédé aux rachats d'actions suivants :

Situation au 01/12/2014 :

Pourcentage de capital détenu de manière directe et indirecte	7,9%
Nombre d'actions annulées au cours des 12 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	645 531
- dont contrat de liquidité	0
- dont immobilisations financières	176
- dont programme de stock options	645 355
- dont couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital	0
- dont opérations de croissance externe	0
Valeur brute comptable du portefeuille (M€)	€6,1m
Valeur de marché du portefeuille (M€)	€10,1m

Bilan de l'exécution du programme (du 01/10/13 au 14/11/14) :

	Flux bruts cumulés			Positions ouvertes au 13/11/14
	Achats	Transferts	Annulations	Etat néant
Nombre de titres	26 399	36 525	0	
Cours moyen des transactions (€)	12,36	12,36	0	
Montants (M€)	0,33	0,45	0	

La Société n'a pas eu recours à des produits dérivés dans le cadre de ce programme.

Les achats de titres réalisés (26 399 titres) ont été effectués à un cours moyen de 12,36 € sur les mois suivants :

	Nombre de titres	Prix moyen	Montant total
Octobre 2013	15 319	10,52	161 194
Novembre 2013	0	0,00	0
Décembre 2013	0	0,00	0
Janvier 2014	0	0,00	0
Février 2014	0	0,00	0
Mars 2014	0	0,00	0
Avril 2014	0	0,00	0
Mai 2014	0	0,00	0
Juin 2014	0	0,00	0
Juillet 2014	5 001	16,18	80 930
Août 2014	100	16,50	1 650
Septembre 2014	0	0,00	0
Octobre 2014	3 609	13,47	48 601
Novembre 2014	2 370	14,32	33 929
TOTAL	26 399	12,36	326 304